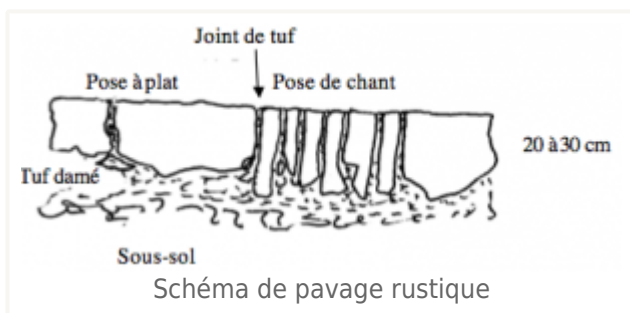


PAVAGE



Le pavage est un revêtement de sol réalisé avec des pierres de très grosse épaisseur, enfoncées dans le sol sur une profondeur importante. Les pierres peuvent être placées de chant, c'est à dire sur leur face la plus étroite.

Sols extérieurs

Les chemins, venelles, allée de jardin, cour de ferme ou étables sont généralement constitués d'un pavage en pierres, pavés ou galets disposés sur un lit de sable. Il est possible que quelques pierres soient posées sur chant afin que leur ancrage soit meilleur dans le sol.

Recommandations de pose et d'entretien

- Il est conseillé d'utiliser des pierres et dalles locales et de conserver les revêtements au naturel, enherbés. Les pavés autobloquants et autres matériaux issus d'une fabrication standardisée ne sont pas à utiliser car ils apporteraient une trop grande régularité au pavage.
- La réalisation d'un sol extérieur doit prendre en compte les écoulements des eaux pluviales. Il est donc possible d'aménager un caniveau central dans une ruelle pavée.
- Dans le cadre d'une restauration d'un pavage, seules les parties endommagées doivent être reprises.

Bibliographie

AUZEMERY M. (1987), *Dallages et pavages*, Notices manuscrites illustrées, Maisons Paysannes de France en Limousin.

CAUE DE L'ARIÈGE, *Rénover et aménager en Haute-Ariège*, www.caue-mp.fr/uploads/amenager-h-a_complet.pdf?1392299798, p.35